

MÉMOIRE

Présenté dans le cadre de la Consultation sur la
« *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008* »
du gouvernement du Québec



REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

LE FORUM JEUNESSE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

JUIN 2005

INTRODUCTION

Le Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02), qui est le Forum jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a pour mission d’assurer démocratiquement la prise en charge et la défense des intérêts jeunesse en collaboration avec le milieu. Le RAJ-02 existe depuis l’automne 1999, suite aux consultations régionales devant mener au Sommet du Québec et de la Jeunesse. Organisation autonome et incorporée depuis février 2003, le conseil d’administration du RAJ-02 est composé de 19 jeunes bénévoles âgés entre 14 et 35 ans. Étudiants, travailleurs, entrepreneurs, parents, chômeurs, les administrateurs du RAJ-02 proviennent de différents milieux et représentent tous les territoires de la grande région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Voici quatre phrases qui se retrouvent dans le dernier rapport annuel du RAJ-02 et qui résument bien notre action :

- ✓ Offrir aux jeunes un outil afin qu’ils prennent part activement au développement du Saguenay–Lac-St-Jean et du Québec...
- ✓ Jouer un rôle d’animation de la vie citoyenne afin de susciter chez les jeunes le développement de leur conscience sociale et leur intérêt à devenir des citoyens actifs...
- ✓ Être pro-actif afin de porter les aspirations des jeunes pour que la région leur apparaisse comme un milieu de vie accueillant et stimulant...
- ✓ Administrer un fonds permettant que les idées des jeunes deviennent des projets qui se réalisent...

Le RAJ-02 est une organisation collée sur les réalités jeunesse. En effet, au cours des cinq dernières années, une quinzaine d’activités « citoyennes » ont été organisées afin de consulter, informer, former, susciter des débats et sensibiliser à l’implication les jeunes de la région. Les rassemblements jeunesse régionaux, le Rassemblement jeunesse québécois, les soirées de discussion sur le développement durable ou le mouvement syndical et les journées de formation sur la politique municipale auront rejoint plus de 1 100 jeunes. Les réflexions et suggestions de ce présent mémoire sont fortement inspirées de ces événements, pour lesquels vous pouvez consulter les *Rapports* sur notre site Internet au www.raj-02.qc.ca , section *Publications*.

Voici les principaux enjeux qui préoccupent les jeunes ayant participé au fil des ans à nos activités :

- ✓ Démographie, exode des jeunes, vieillissement de la population;
- ✓ Environnement, consommation responsable, développement durable;
- ✓ Intégration professionnelle, conditions de travail, équité; pauvreté et exclusion sociale
- ✓ Éducation, décrochage scolaire, information sur le marché du travail;
- ✓ Famille, conciliation famille-travail, soutien parental, flexibilité;
- ✓ Place des jeunes dans les instances décisionnelles;
- ✓ Équité entre les générations de contribuable;
- ✓ Gestion décentralisée des outils de développement jeunesse;

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA CONSULTATION

Orientation 1 : Améliorer le soutien offert aux jeunes

Q. Comment assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes ?

Un accompagnement personnalisé...

La pire chose pour un jeune est sûrement de raconter ses problèmes dix fois à dix intervenants différents. Les services et les organismes doivent travailler à éviter cette situation. Nous devrions être en mesure, en tant que société, d'offrir un accompagnement personnalisé tout au long du cheminement d'un jeune qui éprouve des difficultés d'intégration sociale et/ou professionnelle.

Des lieux accueillants et attirants...

Il faut rapprocher les services offerts aux jeunes...des jeunes. Les organismes qui ont un mandat d'intervention, de soutien et d'accompagnement des jeunes doivent devenir des lieux attirants et accueillants pour les jeunes. Les jeunes doivent s'y retrouver. Certaines organisations, telles des Carrefours jeunesse-emploi, Maisons des jeunes ou Travailleurs de rue ont compris cela.

Décentralisation et intervention adaptées aux réalités

Les grandes orientations, les objectifs poursuivis et les indicateurs pour mesurer l'atteinte ou non de résultats doivent être communs et partagés par l'ensemble des intervenants sur le territoire du Québec. Mais les moyens d'intervenir, les façons de faire, les méthodes de suivi et d'accompagnement doivent être décentralisés au maximum afin de favoriser la créativité et l'innovation dans les milieux. Laisser libre cours à la création de partenariat à la sauce locale, aux interventions adaptées aux spécificités des milieux, faire confiance et responsabiliser davantage les décideurs en regard de l'intégration de la jeunesse, voilà un défi que devrait tenter de relever le Québec.

Orientation 2 : Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

Q. Comment mieux soutenir les milieux de vie dans leurs efforts pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ?

Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie doit devenir un enjeu fondamental de la société québécoise. Lorsque l'on constate la sédentarité de notre population et les problèmes d'obésité chez les plus jeunes, « un esprit sain dans un corps sain » n'a jamais été un défi aussi d'actualité au Québec. La campagne « Vas-y » va dans la bonne direction avec les différentes activités publiques et émissions de télé mises en place. Pour l'intervention grand public, il faut continuer en ce sens...mais l'important c'est de persévérer sur plusieurs années en trouvant peut-être d'autres concepts qui accrocheront les différentes clientèles (se servir de l'humour qui rejoint toujours bien les Québécois-es). De plus, puisque nous avons l'occasion d'influencer tous les jeunes québécois à l'intérieur de l'institution que représente l'École, il faut une intervention massive et soutenue en milieu scolaire par l'augmentation des heures d'éducation physique et d'éducation alimentaire. Le gouvernement devrait reprendre et implanter le

programme « Ça bouge après l'école », qui avait été très bien accueilli par les spécialistes et adeptes de l'éducation à la santé. Il faut accélérer les démarches visant à sortir la « malbouffe » des écoles (cafétéria, machines à liqueurs, etc.). Enfin, il serait intéressant de favoriser un meilleur accès aux infrastructures scolaires en permettant l'utilisation des gymnases et autres matériels à la communauté.

Q. Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'accompagnement des jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société ?

Nous devrions élargir la mission d'éducation et de formation de l'École en tant qu'institution encore fréquentée par l'ensemble des jeunes. En effet, le personnel enseignant est plus souvent qu'autrement en mesure d'identifier en très bas âges les jeunes en difficulté. Malgré cela, les outils et les moyens déployés pour apporter l'aide nécessaire à ces jeunes sont insuffisants et parfois totalement désuets. Comment peut-on laisser ces enfants à eux-mêmes ? Comment peut-on, en tant que société riche et éduquée, fermer les yeux sur les négligences que subissent ces enfants ? Dans ces cas, nous en demandons trop aux enseignants. Des ressources spécialisées doivent être mises à contribution pour donner tout le support et l'accompagnement nécessaires à ces jeunes, et ce dès l'âge du primaire. Nous n'avons pas le droit de prétexter un contexte budgétaire pour refuser d'offrir ces services à nos enfants. De toute façon, nous savons que cela coûtera plus cher à la société si nous tardons à nous occuper d'eux.

Des activités sociales pour les jeunes en « déficit parental » devraient être organisées durant quelques fins de semaine par année...question de leur présenter des modèles de vie, d'ouvrir leurs horizons, etc. L'implication de la cellule familiale est souhaitable. Des « intervenants familiaux de la rue » pourraient voir le jour dans les quartiers plus défavorisés où plusieurs enfants et familles ont besoin d'aide. L'aide et les services sont desservis par les CLSC et les organismes communautaires, qui font un travail merveilleux. Mais malheureusement les gens en difficulté vont rarement vers ces services. C'est pourquoi des « intervenants familiaux de la rue » pourraient s'intégrer dans ces milieux et offrir un soutien, faire connaître les services offerts en CLSC et faire des suivis auprès des familles vivant de graves problèmes socio-affectifs.

Orientation 3 : Favoriser la réussite éducative des jeunes

Q. Quelles nouvelles façons de faire, quels partenariats pourraient être envisagés pour mettre sur pied des solutions adaptées aux différents milieux de vie qui répondent aux besoins des jeunes et qui favorisent leur réussite scolaire ?

Une réussite régionale fait figure de modèle...

En ce qui concerne la réussite scolaire, le RAJ-02 a toujours été impliqué au sein des instances du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS). Nous vous invitons à regarder attentivement le mémoire que déposera le CRÉPAS. L'expertise développée dans la région est exceptionnelle et les résultats obtenus sont impressionnants. Ce modèle d'intervention régionalisée et adaptée aux réalités du milieu devrait, à notre avis, inspirer tout projet visant à favoriser la réussite scolaire.

Projet « Liaison ÉEM », issu de la volonté des jeunes...

Faisant suite à un besoin identifié par les participants au Rassemblement jeunesse régional de 2001, le projet « Liaison Écoles-Entreprises-Milieu » a porté ses fruits. Afin de faciliter l'orientation du choix professionnel chez les jeunes, ce projet visait précisément à augmenter les contacts avec le marché du travail en cours de formation. En deux ans, plus de 20 000 élèves et étudiants ont pu prendre part à une des 1 200 activités organisées par nos 4 agentes de liaison ÉEM. Ce projet d'envergure régionale, issu d'un partenariat unique entre le RAJ-02, le CRÉPAS et les quatre commissions scolaires de la région, a été rendu possible grâce à la contribution financière du Fonds Jeunesse Québec. Malheureusement, malgré les résultats obtenus et les besoins toujours présents, le projet a cessé ses activités après deux ans en raison d'un manque de financement. Le personnel enseignant appréciait particulièrement les services des agentes de liaison ÉEM puisqu'il pouvait bénéficier d'un réseau de professionnels, entrepreneurs et gens de métiers disposés à investir quelques heures pour rencontrer les jeunes et discuter de leur travail.

Q. Quelles actions ou initiatives devraient être mises en œuvre afin de prévenir les retards scolaires et favoriser la persévérance et la réussite éducative ?

Avec l'objectif de la réussite de 100% des élèves, la dernière réforme suggère qu'aucun élève ne peut reprendre une année. Conséquemment, un enseignant peut avoir dans sa classe des élèves rendus à des niveaux d'apprentissage très différents. Avec ces nouvelles exigences, il est impératif que le ratio élèves/professeur soit diminué, notamment au niveau primaire puisque les premiers contacts avec l'École doivent être positifs. L'accompagnement doit être personnalisé et adapté aux besoins des élèves. Plus leur nombre est élevé, moins l'enseignant trouvera le temps de faire ce genre d'accompagnement, au détriment des élèves les plus faibles et du nivellement par le bas. De plus, l'ajout de ressources professionnelles spécialisées demeure un enjeu important. L'éducation doit être la priorité des priorités du Québec.

Orientation 4 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Q. Quels projets ou actions devraient être implantés afin de mieux préparer les jeunes en vue de leur participation au marché du travail ?

Les enjeux démographiques auxquels est confrontée la société québécoise sont de taille. Les conséquences seront nombreuses. On parle de plus en plus de pénurie de main d'œuvre. Ce qui devrait favoriser l'intégration professionnelle de la prochaine génération. Cependant, un enjeu pointe à l'horizon. Il est maintenant connu que la prochaine génération ne suffira pas aux besoins des employeurs et de plus en plus d'experts parlent maintenant de programmes pour retarder les retraites. Au-delà du défi du transfert des connaissances et des nécessaires et profitables liens intergénérationnels, il nous apparaît important de souligner nos craintes de voir les jeunes relégués trop longtemps au rôle d'apprenti ou de « junior ». La créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat viennent en grande partie des jeunes générations. L'audace et la témérité sont souvent à la base des projets novateurs. Une société vieillissante doit tout mettre en œuvre pour laisser l'espace nécessaire à l'innovation et éviter d'étouffer sa jeunesse.

Fonds régional d'investissement jeunesse...

Faire confiance aux jeunes en leur octroyant la gestion d'outils de développement qu'ils sauront façonner aux couleurs de leurs aspirations, voilà un défi audacieux pour une société vieillissante. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le RAJ-02 avait la responsabilité d'administrer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Au cours des 20 derniers mois, plus de 275 contacts avec des promoteurs potentiels ont été faits. Ce sont 71 projets qui ont été financés, pour des investissements totalisant 1 945 941 \$. Pour chaque dollar investi par le FRIJ, 5,16 \$ l'ont été par le milieu. En tout ce sont 186 partenaires financiers qui ont investi près de 10M\$ dans un des 71 projets, une performance exceptionnelle en terme de partenariat autour du développement de la jeunesse. Ces investissements auront généré 131 emplois dans la région. Plus de 500 heures bénévoles ont été consacrées à l'analyse des projets. La perte de cet outil serait catastrophique. Le gouvernement doit continuer de faire confiance aux jeunes qui ont répondu aux attentes. La nouvelle *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008* doit renouveler les investissements dans les FRIJ.

Développer une culture de la relève...

Que l'on parle de relève de la main d'œuvre ou entrepreneuriale, le défi est colossal. Le discours sur l'importance de favoriser la relève fait de plus en plus surface, mais sur le marché du travail la réalité est toute autre. Très peu d'entreprises ont planifié leur relève, autant au niveau de la main d'œuvre que de la vente de l'entreprise. Le choc des générations est parfois difficile pour les employeurs confrontés à des réalités et des besoins différents. C'est pourquoi l'intégration de la relève pose également un défi.

Le gouvernement devrait rapidement mettre en place un programme ponctuel d'une durée de cinq ans pour favoriser la planification et l'intégration de la relève visant à ce que 75% des employeurs du Québec aient leur plan de relève (mesures incitatives, concours dans les municipalités avec bourses intéressantes, etc.). Des organisations pourraient se spécialiser dans l'accompagnement afin de développer des modèles pour faciliter le travail des employeurs. Ce programme pourrait très bien se jumeler au développement de mesures favorisant la conciliation famille-travail. Tout bon plan de relève doit tenir compte des nouvelles réalités et des besoins des jeunes qui sont à l'aube de fonder une famille. Tout bon plan de relève doit aussi prévoir des interventions en amont visant à faire connaître son organisation dans la communauté (rencontres avec des jeunes d'âge scolaire, accueil de stagiaires, etc.). Enfin, augmenter les contacts des jeunes avec le marché du travail durant leur formation ne peut qu'être bénéfique à la fois pour les employeurs, pour les jeunes et pour le milieu de l'éducation.

Orientation 5 : Accroître la présence des jeunes dans le monde

Q. Par quels moyens peut-on accroître la présence des jeunes dans le monde ?

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour rapprocher le monde des régions, le Centre de Solidarité Internationale (CSI) a démontré qu'il faut être près des jeunes, notamment en tenant des activités publiques et en milieu scolaire. Les jeunes ont accès à de multiples sources d'information qui sont autant de fenêtres sur le monde. Mais ils doivent aussi avoir accès à des activités « découvertes » et pouvoir vivre des échanges culturels. C'est pourquoi il est impératif de favoriser la régionalisation des programmes de développement international. Chaque milieu doit prendre en charge la sensibilisation et

l'animation des enjeux d'ouverture sur le monde et d'ouverture sur les autres cultures. Le CSI déposera un mémoire dans le cadre de cette consultation et nous invitons le gouvernement à y prendre attention, puisque le dynamisme démontré par cette organisation au cours des dernières années a porté ses fruits.

Q. Comment mieux reconnaître l'engagement des jeunes dans leurs divers milieux de vie ?

La meilleure reconnaissance sera toujours la confiance. Le gouvernement doit favoriser la responsabilisation et la prise en charge chez les jeunes en leur faisant confiance dans la gestion et l'organisation de leur vie citoyenne. Comment ? Les Forums jeunesse régionaux, les Jeunes chambres de commerce, les Carrefours jeunesse-emploi, La Boîte à Bleuets, sont des exemples d'organisations où se vit une prise en charge autour d'enjeux jeunesse. Les jeunes sont souvent les mieux placés pour trouver les solutions aux problèmes d'insertion socioprofessionnelle, d'absence des lieux décisionnels, d'entrepreneuriat, etc. De plus, lorsqu'ils ont l'impression que des alliances et des partenariats « gagnant-gagnant » peuvent être créés, les jeunes sont généralement favorables au développement de liens intergénérationnels. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le RAJ-02 a toujours pu compter sur le support et la confiance du CRCD maintenant devenu la Conférence régionale des élus. Dès le départ, la philosophie a été de favoriser l'autonomie et l'indépendance du Forum jeunesse régional et des jeunes impliqués : embauche d'une ressource par les jeunes, gestion de leur budget, identification de leurs priorités, etc. Les résultats parlent par eux mêmes puisque le Forum jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean a toujours été très pro-actif et est reconnu dans le milieu comme une instance représentative des jeunes de la région.

Animer le milieu jeunesse...

Des activités doivent être organisés par et pour les jeunes afin qu'ils aient l'occasion d'exprimer leur vision et leurs idées. Il est toujours très satisfaisant de voir des jeunes s'apercevoir qu'ils ne sont pas seuls à se sentir concerné par le développement de leur milieu de vie. Il faut profiter des étincelles que peuvent susciter des événements citoyens (soirées discussions autour d'enjeux qui intéressent les jeunes, consultations, rassemblements, etc.) pour offrir aux quelques jeunes qui veulent aller plus loin l'opportunité de s'impliquer dans une instance. Nous avons développé, en nous inspirant fortement de ce qu'a fait le Forum jeunesse de l'Île de Montréal, un outil électronique visant à mettre en lien les jeunes désirant s'impliquer et les organisations qui cherchent à impliquer des jeunes au sein de leurs instances décisionnelles. Par contre, il n'est pas toujours évident d'arriver sur une instance décisionnelle et d'en saisir rapidement les enjeux et défis. C'est pourquoi des formations doivent être offertes aux jeunes...peut-être que les collèges représentent le lieu tout désigné pour dispenser ce genre de formation ?

Cours de citoyenneté active au Cégep...et au secondaire

Entre 17 et 24 ans, les jeunes sont souvent ouverts sur ce qui se passe autour d'eux. Des cours de citoyenneté devraient être disponibles dans tous les cégeps du Québec. Des alliances pourraient alors être créées avec des organisations qui œuvrent au développement de leur communauté pour faire connaître leurs actions et susciter l'intérêt chez les jeunes à s'y impliquer. Des crédits devraient être octroyés pour les heures d'implication des étudiants. Une première partie de cours pourrait aussi être dispensée au secondaire. L'histoire de la région pourrait devenir la pierre angulaire de

cette première partie. En effet, les jeunes connaissent très peu leur région et le matériel pédagogique n'est pas adapté à l'histoire et aux fondements des régions du Québec.

Valoriser l'implication et l'engagement...

Plusieurs galas existent pour mettre en valeur l'engagement, notamment celui des jeunes. Il faut continuer en ce sens. Le défi de rendre « in » l'implication peut prendre plus d'une génération, mais la société québécoise devrait se lancer dans ce chantier. Valoriser l'implication sociale et politique favorisera l'exercice de la citoyenneté dans tout son sens, et notre démocratie s'en portera mieux. D'autant plus que l'implication au sein de notre communauté permet d'élargir nos horizons, de développer des réseaux de contacts et de donner un sens, parfois inattendu, à notre vie.

Q. Comment favoriser le retour et l'établissement des jeunes en région ? Par quels moyens peut-on mieux soutenir les milieux de vie...?

Prise de conscience, responsabilisation, intervention adaptée...

La migration des jeunes des régions vers les grands centres, jumelée à la diminution importante du taux de fécondité créent un problème complexe de dépopulation et de vieillissement accéléré dans plusieurs régions du Québec. Des conséquences s'ensuivent, comme la perte graduelle du potentiel de renouvellement de la population, la pénurie de main d'œuvre, la perte d'idée novatrice et d'esprit d'entrepreneuriat, la diminution de l'activité économique et la dévitalisation des milieux. Les solutions doivent passer par une prise en charge du milieu qui mettra de l'avant des stratégies d'actions adaptées à leurs enjeux et réalités. Ce ne sont pas des programmes d'intervention gouvernementaux « mûr à mûr » qui obtiendront des résultats. Le problème de la migration est trop complexe et différent d'une région à l'autre pour qu'une intervention du type « franchise à la grandeur du Québec » ait suffisamment d'impact pour renverser les tendances.

Des stratégies régionales d'intervention...

Au Saguenay–Lac-St-Jean, l'exode des jeunes est passé au cours des dernières années d'un enjeu présent dans toutes les planifications à un défi collectif visant à positionner notre région comme un milieu de vie attrayant pour les jeunes d'ici et d'ailleurs. La Stratégie MigrAction, qui vise à créer les conditions favorables à l'établissement des jeunes, a été initiée par le milieu jeunesse régional, notamment les Carrefours jeunesse-emploi et le Regroupement Action Jeunesse 02. Plusieurs partenaires soutiennent la mise en œuvre de cette stratégie. Le financement accordé permettra de lancer un mouvement constructif et positif autour du défi d'atteindre un bilan migratoire positif des jeunes. Mais il faudra plus qu'une entente spécifique sur trois ans pour renverser la tendance. C'est pourquoi il est souhaitable que le gouvernement du Québec mette à la disposition des régions des enveloppes budgétaires pour supporter des plans d'action à long terme. Nous joignons à ce mémoire une copie d'un document qui présente le bilan de la Stratégie MigrAction après une année d'activité.

Développer une vision globale de l'occupation de notre territoire...

Pendant que des territoires vivent une dépopulation, d'autres sont aux prises avec des problèmes liés à la croissance de leur population. L'étalement urbain, la pénurie du logement et la congestion des routes sont des phénomènes sociaux causés par la concentration des populations dans les villes. Il est urgent que le Québec développe une vision globale de l'occupation de son territoire. Une politique québécoise d'occupation du territoire pourrait contenir des mesures comme : campagne pour

valoriser la vie en région; incitatifs fiscaux pour favoriser l'établissement des jeunes en région (notamment en reconduisant celui pour les nouveaux diplômés s'établissant en région); programme pour inciter les jeunes urbains à aller faire leurs études collégiales en région; faire de la semaine de relâche une semaine de découverte du Québec en organisant des voyages en région; développer des compétences et des structures d'accueil pour favoriser la venue d'immigrants, etc.

CONCLUSION

La réalité démographique du Québec pose des défis particuliers et ce serait faire fausse route de croire que les enjeux jeunesse d'aujourd'hui sont les mêmes qu'auparavant. Certes, il y a des étapes de la vie et des obstacles qui ont peu changés au fil des époques. Mais l'intégration au marché du travail, la conciliation famille-travail et l'équité entre les générations de contribuables...sont peut-être des enjeux typiques de notre époque.

Le poids démographique des jeunes continuera de décroître et la société québécoise devra trouver le moyen de faire de la place à sa jeunesse...et sa jeunesse de prendre sa place. Nous suggérons que la jeunesse soit une priorité d'intervention horizontale de toutes politiques gouvernementales. Nous suggérons aussi de considérer deux façons de voir et de soutenir les jeunes.

D'abord, d'un point de vue interventionniste, la jeunesse a besoin de soutien et d'accompagnement pour franchir toutes les étapes de la vie menant à l'âge adulte et à l'autonomie. L'éducation, la formation, la santé physique et mentale, l'insertion sociale et professionnelle, sont alors des enjeux à considérer. Le document de consultation aborde ces aspects.

Ensuite, d'un point de vue développement, la jeunesse est une source indispensable de dynamisme, de créativité, d'innovation, d'entrepreneuriat et de renouvellement de la population. Nous trouvons que le document de consultation est un peu timide en regard de cette perspective de la jeunesse. La société québécoise doit faire confiance à sa jeunesse en mettant à leur disposition des outils de développement, pour que des espaces d'expression de leur autonomie soient créés. Une jeunesse libre de créer et façonner un monde à la hauteur de ses aspirations, voilà un défi pour une société québécoise vieillissante.

Regroupement Action Jeunesse
2155 de la Peltrie. C.P. 903
Jonquière, (Québec)
G7X 7W8

(418) 547-2102
raj@raj-02.qc.ca
www.raj-02.qc.ca